



Creil, le mardi 17 décembre 2024

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Santé au travail et Égalité femmes/hommes : le Conseil municipal vote deux nouvelles avancées sociales pour les agents de la ville**

Au cours du premier conseil municipal présidé par la maire de Creil Sophie Dhoury Lehner, deux mesures en faveur de l'égalité femmes/hommes et la santé au travail ont été adoptées à destination des agents et agentes de la ville.

#### **La Ville met en place le congé menstruel pour les agentes**

En réponse aux besoins spécifiques des femmes souffrant de règles douloureuses, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'un congé menstruel, au travers d'une autorisation spéciale d'absence (ASA) à compter du 1er janvier 2025.

Cette mesure vise à lever le tabou entourant les douleurs menstruelles en milieu professionnel, qui touchent une femme sur deux en France. Elle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des agentes, en reconnaissant l'impact des règles incapacitantes sur leur capacité de travail.

Cette avancée sociale permettra aux agentes de s'absenter jusqu'à six jours par an, sur présentation d'un justificatif médical délivré par un médecin généraliste ou un gynécologue.

#### **Mieux accompagner sa compagne lors des examens prénataux**

Le Conseil municipal a également décidé de voter une autorisation spéciale d'absence (ASA) pour permettre aux agents d'accompagner leur compagne lors de trois examens prénataux, incluant le temps d'examen et le temps de transport.

Cette disposition vient enrichir les règles internes de la collectivité pour mieux soutenir les agents dans leur rôle de futurs parents et encourager une parentalité partagée.

**Attentive aux besoins de ses agents et soucieuse de renforcer les mesures d'égalité et de santé dans le cadre professionnel, la Ville de Creil démontre son rôle d'employeur innovant et responsable.**

#### **Contact presse :**

Laurent BLOCQUET, Chef de cabinet du Maire  
[laurent.blocquet@mairie-creil.fr](mailto:laurent.blocquet@mairie-creil.fr) // 03 44 29 67 42

Ghulam MOHAMMAD, Chargé de mission  
[ghulam.mohammad@mairie-creil.fr](mailto:ghulam.mohammad@mairie-creil.fr) // 03 44 29 50 22